

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
16 février 2012  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 16 février 2012, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Comme suite à mes lettres des 9 et 14 février 2012 concernant le texte révisé du projet de résolution sur la prorogation du mandat du Groupe d'experts, j'ai l'honneur de vous demander de vous reporter à la déclaration faite par la Directrice de la Division de l'Afrique I du Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat, Margaret Carey, à l'occasion de la visite qu'elle a effectuée la semaine dernière au Soudan pour faire le point sur l'exécution du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). M<sup>me</sup> Carey a confirmé durant sa rencontre avec M. Rahamtallah M. Osman, Sous-Secrétaire du Ministère soudanais des affaires étrangères, que son équipe avait constaté une amélioration remarquable de la situation sur le terrain au Darfour, en particulier en matière de sécurité, sauf dans quelques zones de certaines régions. En conséquence, elle a fait savoir au Sous-Secrétaire que son équipe proposerait aussi une réduction de la composante militaire de la MINUAD.

Je souhaite également vous informer, comme je l'ai déjà fait dans les lettres susmentionnées, que le contenu du projet de résolution révisé concernant la prorogation du mandat du Groupe d'experts contredit en tous points la réalité de la situation sur le terrain au Darfour, et notamment les conclusions de l'équipe d'examen dirigée par Margaret Carey que j'ai évoquées ci-dessus.

À ce stade, il me semblerait prudent de veiller à ce que tout document du Conseil de sécurité portant sur la situation au Darfour s'en tienne aux faits et ne se fonde pas sur des réalités déjà anciennes. De plus, l'esprit de la résolution devrait être de rendre compte de l'amélioration de la situation sur le terrain et d'encourager la promotion d'une culture de paix afin d'aider toutes les parties à instaurer la paix et la sécurité au Darfour et dans l'ensemble de la région.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent  
(Signé) Daffa-Alla Elhag Ali **Osman**

